
**LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA ANNONCE
UN FINANCEMENT PAR PRISE FERME DE 100 MILLIONS \$ CA**

Montréal, le 11 octobre 2012 – La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque Laurentienne ») a annoncé aujourd’hui la conclusion d’une convention de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par RBC Dominion valeurs mobilières Inc., Marchés mondiaux CIBC Inc. et Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. (collectivement, les « preneurs fermes ») en vertu de laquelle les preneurs fermes ont convenu d’acheter un nombre global de 4 000 000 d’actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 11 (les « actions privilégiées, série 11 »), au prix de 25,00 \$ l’action privilégiée, série 11 pour un produit brut d’environ 100 millions \$ (le « placement »). Les actions privilégiées, série 11 seront offertes au public dans chaque province canadienne conformément à un supplément de prospectus se rapportant au prospectus simplifié préalable de base de la Banque Laurentienne daté du 10 octobre 2012 qui sera déposé auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada.

Les porteurs d’actions privilégiées, série 11 auront le droit de recevoir des dividendes fixes privilégiés non cumulatifs trimestriels, lorsque le conseil d’administration de la Banque en déclarera, pour la période initiale se terminant le 15 décembre 2017 exclusivement, payables à raison de 0,25 \$ l’action privilégiée, série 11, pour un rendement de 4 % par année.

Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans afin de correspondre au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans majoré de 2.6 %. Sous réserve de certaines conditions, les porteurs peuvent choisir de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 11 en un nombre équivalent d’actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 12 (les « actions privilégiées, série 12 ») le 15 décembre 2017 et le 15 décembre tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions privilégiées, série 12 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable privilégiés non cumulatifs trimestriels, lorsque le conseil d’administration de la Banque en déclarera, d’un montant correspondant au rendement des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada majoré de 2.6 %.

La clôture du placement devrait avoir lieu le ou vers le 18 octobre 2012. Le placement est conditionnel à l’obtention par la Banque Laurentienne de toutes les approbations réglementaires nécessaires. La Banque Laurentienne affectera le produit net tiré du présent placement à ses besoins généraux.

Les titres offerts n’ont pas été inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis en l’absence d’une telle inscription ou d’une dispense applicable des exigences d’inscription. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d’une offre d’achat et aucune vente des titres n’interviendra dans un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Ne pas diffuser sur les fils de presse américains ni distribuer aux États-Unis.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire pancanadienne. Elle gère un actif au bilan de plus de 35 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 32 milliards \$. Fondée en 1846, la Banque Laurentienne a été nommée lauréate régionale Québec et Canada Atlantique du concours des 10 cultures d’entreprise les plus admirées au Canada de la firme Waterstone Human Capital. La Banque emploie plus de 4 000 personnes.

Reconnue pour l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, la Banque Laurentienne dessert plus d'un million de clients dans des segments de marché où elle se positionne avantageusement. En plus d'occuper une place de choix auprès des consommateurs québécois avec le troisième plus important réseau de succursales, elle s'est bâti une solide réputation à travers le Canada en matière de financement immobilier et commercial, grâce à ses équipes réparties dans plus de 35 bureaux en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits bancaires aux conseillers financiers et courtiers, alors que l'expertise et l'efficacité des services de courtage intégrés de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à la grandeur du pays.

-30-

Renseignements :

Gladys Caron
Vice-présidente, Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs
514 284-4500, poste 7511